



Paris, le 16 décembre 2011

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **La Ville de Paris condamne les coupes sévères dans le budget de l'Aide médicale d'Etat à l'AP-HP**

La Ville de Paris s'indigne et conteste les coupes budgétaires sévères annoncées par le Gouvernement en matière de prise en charge des personnes les plus vulnérables dans le cadre de l'aide médicale d'Etat (AME) au sein de l'AP-HP.

Dans un contexte de récession économique où les renoncements aux soins pour des raisons financières touchent de plus en plus de personnes, l'Etat vient de décider de réduire de manière inopportune et inacceptable la part allouée pour 2012 à l'AP-HP concernant les soins des personnes allocataires de l'AME.

Ces coupes budgétaires de 40 millions d'euros (sur une enveloppe de 120 millions en 2011), décidées hors de toutes réflexions de santé publique, témoignent d'arbitrages au mépris de l'hôpital public et des personnels soignants qui continueront à les accueillir. Elles ne pourront que creuser les déficits, dégrader l'accès aux soins des personnes vulnérables et compromettre le travail des professionnels de santé.

Nous condamnons cette atteinte grave aux valeurs humanistes de la République française, aux missions fondamentales du service public hospitalier et à l'état de santé des personnes les plus démunies de notre territoire.

#### **Contact presse**

Service de presse : 01 42 76 49 61 / [service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)